

Premiers résultats sur l'expérimentation de l'index Diversité et inclusion

« L'index Diversité et inclusion fait ses premiers pas en entreprise », titre **Le Figaro**, qui relate l'expérience menée depuis novembre pour analyser la mixité des origines des collaborateurs – un facteur de performance, d'attractivité et d'innovation souligné par plusieurs études. Le document, qui se veut simple, rapide et utilisable par toutes structures, interroge notamment sur la catégorie socioprofessionnelle et le lieu de naissance des deux parents du salarié. L'enquête, menée dans dix organisations sur la base du volontariat et de manière anonyme, a recueilli un taux moyen de réponses de 34,5 %. Mais il a atteint 53 % dans certaines sociétés. Ce pourcentage « particulièrement élevé, illustre combien l'enjeu de la diversité et de l'inclusion constitue une priorité pour les dirigeants mais aussi pour les collaborateurs », souligne Elisabeth Moreno, la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes. A la différence de l'index Égalité femmes-hommes, celui de la Diversité et de l'inclusion n'aura aucun caractère obligatoire. « S'en saisiront les entreprises qui le souhaiteront. Il leur permettra d'avoir une photographie de la composition de leurs effectifs. En reproduisant régulièrement l'enquête, elles en observeront les évolutions, et pourront se servir de cet outil pour alimenter le dialogue social », indique-t-on au cabinet de la ministre. (**Le Figaro, p.22**)